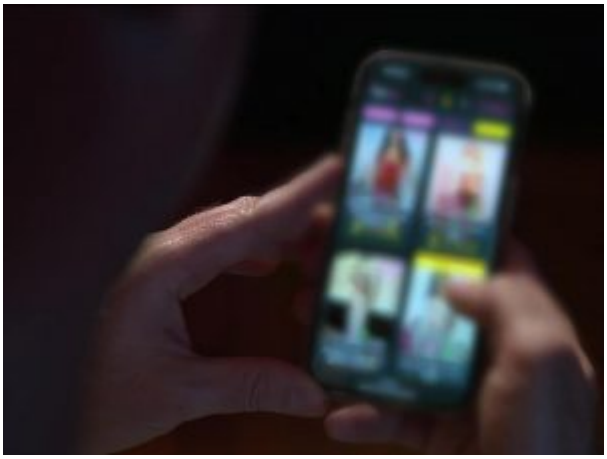
Paris XXe : un proxénète de 38 ans, résidant en Seine-Saint-Denis, exploitait trois adolescentes de 13 à 17 ans dans des appartements parisiens. Il leur fournissait des drogues afin qu’elles supportent les passes

17/11/2025 à 17h36



Un souteneur présumé, âgé de 38 ans, a été mis en examen, vendredi 14 novembre à Paris, pour « viol, proxénétisme aggravé sur mineur et traite des êtres humains ». Il est soupçonné d’avoir, entre les mois de mai et novembre 2025 à Paris et dans sa banlieue, exploité la prostitution de adolescentes, âgées de 13 à 17 ans. Dans la soirée, il a été incarcéré par le juge de la détention. . En moyenne, il aurait pu encaisser une somme de 40 000 euros par fille sur la période visée par l’enquête. « *Il exploitait la vulnérabilité*

des jeunes filles mineures en entretenant une relation affective et en leur fournissant des drogues afin de supporter les passes **», déclare une source proche du dossier.**

Un appartement, situé dans le XXe arrondissement de la capitale, loué via une plateforme en ligne, est placé sous surveillance. Rapidement les forces de l'ordre identifient une ado de 17 ans et son protecteur : un grand homme barbu qui vit du côté de Romainville (Seine-Saint-Denis). Les recherches se poursuivent et deux autres prostituées, âgées de 13 et 14 ans, qui semblent aussi sous la coupe du malfaiteur, sont identifiées. « *En écoutant leurs conversations téléphoniques, les policiers ont compris que le quadragénaire détenait des enregistrements vidéo de prestations sexuelles réalisées par ses victimes et s'en servait pour faire du chantage* », explique une source proche du dossier. […]

Le Parisien (Article intégral)